

[Communiqués](#)

Air Canada commente le rapport sur la restructuration d'Aveos

MONTRÉAL, le 26 juill. 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a formulé les commentaires suivants quant au cinquième rapport du chef de la Restructuration d'Aveos daté du 25 juillet 2012. Le plus récent rapport du chef de la Restructuration fait le point sur une entente conclue le 30 mai 2012 entre Aveos et Air Canada, dans laquelle la Société avait convenu d'aider le fournisseur de services de maintenance, de réparation et de révision (MRR) à trouver des acheteurs potentiels pour certaines de ses divisions.

Après avoir décidé de fermer ses installations au Canada en mars 2012, Aveos a entrepris de se départir de ses trois divisions principales au pays, soit la maintenance des cellules, des moteurs et des composants, en vertu d'un processus de dessaisissement sous surveillance judiciaire. Les rapports préparés par le chef de la Restructuration d'Aveos durant ce processus se trouvent dans le site Web du contrôleur nommé par la Cour, FTI Consulting, à <http://cfcanada.fticonsulting.com/aveos/>.

Maintenance des composants

Dans son rapport du 25 juillet, le chef de la Restructuration a indiqué qu'Aveos avait reçu des offres en vue de l'achat d'une partie ou de la totalité des actifs de sa division de maintenance des composants et que des discussions étaient en cours. Selon un processus de demande de propositions, Air Canada s'efforce toujours de trouver un fournisseur expérimenté et concurrentiel sur le plan des prix pour assurer la maintenance, la réparation et la révision (MRR) de ses composants. De plus, elle informe régulièrement le chef de la Restructuration de l'état des propositions.

Maintenance des moteurs

Le chef de la Restructuration d'Aveos a également déclaré le 25 juillet qu'en dépit des efforts concertés d'Aveos, celle-ci n'a reçu aucune offre de parties souhaitant acheter ou redémarrer ses services de maintenance des moteurs en vue de poursuivre ces activités dans ses installations.

Lors de l'entente intervenue le 30 mai entre Aveos et Air Canada, les deux parties ont conclu un contrat exclusif relatif à la maintenance de certains types de moteur utilisés par Air Canada, aux taux en vigueur, jusqu'en 2018. Le nouveau contrat entrera en vigueur au moment où Aveos l'attribuera à l'un des cinq fournisseurs désignés par Air Canada comme étant en mesure de répondre à ses exigences opérationnelles. Air Canada est convaincue que les cinq fournisseurs de services de MRR retenus répondront à ses exigences en matière de maintenance des moteurs. L'attribution du contrat relatif à la maintenance des moteurs demeure à la discrétion du chef de la Restructuration d'Aveos. Dans une lettre datée du 12 juillet 2012 destinée au chef de la Restructuration, Air Canada a réitéré sa préférence pour des fournisseurs en mesure de dispenser des services au Canada. « Alors que nous continuons de privilégier un fournisseur de services de MRR capable d'effectuer la maintenance de nos moteurs au Canada, nous vous demandons d'accorder une grande importance à ce critère (qui représente un potentiel de création d'emplois) dans l'attribution du contrat », a écrit Alan Butterfield, vice-président - Maintenance et Ingénierie d'Air Canada.

Maintenance des cellules

Comme l'a fait savoir le chef de la Restructuration d'Aveos dans son rapport du 26 juin, les discussions menées avec divers fournisseurs de services de MRR nord-américains et internationaux ont révélé qu'aucun d'entre eux n'était prêt à relancer ces activités. Par conséquent, Air Canada a lancé un processus de demandes de propositions en vue de sélectionner des fournisseurs de services de maintenance des cellules qui répondent à ses normes de sécurité, de fiabilité et de rendement, en conformité avec les exigences de Transports Canada. Dans cette optique, Air Canada est à établir les conditions générales des ententes avec les fournisseurs de services de MRR suivants qui procéderont à la maintenance régulière des cellules des 205 appareils de son parc aérien :

- Premier Aviation Overhaul Center Inc., à Trois-Rivières, au Québec, et Embraer Aircraft Maintenance Services, Inc. (EAMS), à Nashville, au Tennessee, pour ses Embraer;
- AAR Corp. à Wood Dale, en Illinois, pour ses monocouloirs d'Airbus (A319, A320 et A321);
- Israel Aerospace Industries' Bedek Aviation Group pour ses 767-300ER de Boeing;
- ST Aviation Services Co. Pte Ltd (SASCO), à Singapour, pour ses 777 de Boeing et ses A330-300 d'Airbus.

Les conditions générales des ententes commerciales conclues entre Air Canada et ses fournisseurs sont confidentielles.

À propos d'Air Canada et d'Aveos

La fermeture des installations de MRR d'Aveos au Canada n'a pas d'incidence sur les activités quotidiennes de maintenance et de réparation des avions d'Air Canada. La maintenance quotidienne est assurée directement par les 2 300 employés de Maintenance Air Canada dans les installations d'Air Canada partout au pays, notamment à Montréal, Winnipeg, Vancouver et Toronto.

Air Canada et Aveos sont des entités distinctes. En 2004, Air Canada a vendu sa division des services techniques. Cette société fut ensuite revendue à un consortium d'investisseurs privés en 2007 et renommée Aveos en 2008.

La main-d'œuvre d'Aveos est indépendante de celle d'Air Canada et régie par une convention collective distincte.

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 175 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 59 villes au Canada, 56 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 356 destinations dans 193 pays. En 2012, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE : AIR CANADA

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

